

DOCUMENT RESUME

ED 125 314

FL 007 905

AUTHOR Mougeon, Raymond; Carroll, Suzanne
 TITLE Certains problemes linguistiques des Franco-ontariens
 (Certain Linguistic Problems of Franco-Ontarians).
 Working Papers on Bilingualism, No. 9.

INSTITUTION Ontario Inst. for Studies in Education, Toronto.
 Bilingual Education Project.

PUB DATE Apr 76

NOTE 22p.; For related documents, see FL 007 902-905 ; In
 French

AVAILABLE FROM Bilingual Education Project, The Ontario Institute
 for Studies in Education, 252 Bloor St. West,
 Toronto, Ontario, Canada M5S 1V6 (as long as supply
 lasts)

EDRS PRICE MF-\$0.83 HC-\$1.67 Plus Postage.

DESCRIPTORS *Error Patterns; *French; Grammar; *Language
 Instruction; Language Patterns; *Language
 Proficiency; *Language Usage; Morphology (Languages);
 Native Speakers; *Nonstandard Dialects; Secondary
 Education; Second Language Learning; Standard Spoken
 Usage; Verbs

IDENTIFIERS *Ontario (Sudbury)

ABSTRACT

This study examines the usage of the auxiliaries "avoir" and "etre" in the passe compose and pluperfect. The study is primarily based on a sample of French written by a group of grade 9 Franco-Ontarian pupils from the Sudbury region. The students' written French is shown to include a high proportion of cases where intransitive verbs of motion and state (conjugated with "etre" in standard French) are conjugated with the auxiliary avoir. Examination of data on spoken Ontario and Quebec French reveals that there exists a similar trend in these varieties of French. Given the fact that formal written Ontario French seems to conform to standard French, it is recommended that the teachers sensitize their students to the notion of language levels. (Author)

 * Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
 * materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
 * to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
 * reproducibility are often encountered and this affects the quality *
 * of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
 * via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
 * responsible for the quality of the original document. Reproductions *
 * supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *

Certains problèmes linguistiques des Franco-ontariens

(Part One)

Raymond Mougeon & Susanne Carroll

Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Abstract

In this study the authors examine the usage of the auxiliaries avoir and être in the passé composé and pluperfect. The study is primarily based on a sample of French written by a group of grade 9 Franco-Ontarian pupils from the Sudbury region. The students' written French is shown to include a high proportion of cases where intransitive verbs of motion and state (conjugated with être in standard French) are conjugated with the auxiliary avoir. Examination of data on spoken Ontarian & Quebec French reveals, that there exists a similar trend in these varieties of French. Given the fact that formal written Ontarian French seems to conform to standard French, the authors recommend that the teachers sensitize their students to the notion of language levels.

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS COPYRIGHTED MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

*O.I.S.E. Bilingual
Education Project*

TO ERIC AND ORGANIZATIONS OPERATING UNDER AGREEMENTS WITH THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION. FURTHER REPRODUCTION OUTSIDE THE ERIC SYSTEM REQUIRES PERMISSION OF THE COPYRIGHT OWNER."

Certains problèmes linguistiques des Franco-ontariens.

(Première Partie)

Raymond Mugeon & Susanne Carroll

Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Résumé

Dans cette étude les auteurs examinent l'usage des auxiliaires avoir et être au passé composé et au plus-que-parfait dans le français écrit d'un échantillon d'élèves de 9e année d'une école franco-ontarienne de la banlieue de Sudbury. Il est montré que le français écrit des élèves comporte une proportion importante de cas où les verbes intransitifs de mouvement ou d'état (conjugés avec être en français standard) sont conjugés avec l'auxiliaire avoir. Un examen de données portant sur le franco-ontarien et le franco-québécois parlés, montre l'existence d'une tendance semblable. Compte tenu du fait que le français formel écrit de l'Ontario ne semble pas différer du français standard pour ce qui est de l'usage des auxiliaires avoir et être, les auteurs recommandent aux enseignants de sensibiliser leurs élèves à la notion des niveaux de style.

Certains problèmes linguistiques des Franco-ontariens. ⁽¹⁾

(Première Partie) ⁽²⁾

La présente étude a pour but principal d'examiner l'usage des auxiliaires avoir et être au passé composé et au plus-que-parfait dans le français écrit de jeunes Franco-ontariens de la région de Sudbury. Avant de présenter le détail des buts et de la méthode de notre étude, nous allons rappeler brièvement les règles d'usage des auxiliaires être et avoir. Ceci servira de toile de fond à l'analyse des résultats de notre étude.

L'usage des auxiliaires avoir et être

En français standard formel, l'usage de l'auxiliaire avoir ou être au passé composé et au plus-que-parfait peut se résumer ainsi: (a) tous les verbes transitifs se conjuguent avec avoir (ex: j'ai/avais cassé ma montre; ma montre a/avait été cassée etc) (b) la grande majorité des verbes intransitifs se conjugue avec avoir (ex: j'ai couru pendant deux heures; ils avaient travaillé toute la nuit) (c) tous les verbes pronominaux se conjuguent avec être (ex: je me suis rasé; ils s'étaient endormis) (d) une faible minorité de verbes intransitifs se conjugue avec être. Il s'agit de certains verbes de mouvement: aller, arriver, descendre, (r)entrer, monter, partir, passer, retourner, sortir, tomber et de quelques verbes d'état: naître, mourir, rester (ex: hier il est sorti sans son chapeau; il est mort il y a deux ans). Le lecteur pourra trouver de plus amples détails dans Grévisse (1969).

Notons que le passé composé et le plus-que-parfait (conjugués avec avoir ou être) expriment un événement ou un procès qui se sont produits au passé. En cela ils diffèrent de l'usage du verbe être au présent ou à l'imparfait devant un participe passé (employé comme adjectif) qui exprime un état ou le résultat d'une action passée (ex: ma montre est cassée (elle ne marche plus); il est/était mal rasé; il est/était mort (il ne vit/vivait plus); le directeur est sorti (il n'est pas ici) revenez demain). Comme nous venons de le voir une grande partie des verbes du français se conjuguent avec l'auxiliaire avoir au passé composé et au plus-que-parfait, ils diffèrent donc par leur forme de l'usage d'être avec un participe passé (exprimant un résultat). Il n'en est pas de même pour la minorité des verbes qui prend l'auxiliaire être au passé composé et au plus-que-parfait. Cette confusion de forme explique peut-être pourquoi en langue populaire (Frei 1971, Guiraud 1973, Thibault et Sankoff 1976)⁽³⁾ on trouve parfois avec certains de ces verbes l'utilisation de l'auxiliaire avoir à la place de l'auxiliaire être au passé composé et au plus-que-parfait (ex: j'mai trompé; j'mai foutu un coup; il a sorti dans la rue; j'ai monté le chercher en haut). Autrement dit, l'usage de l'auxiliaire avoir comme marque du passé composé ou du plus-que-parfait tendrait à être généralisé à tout le système verbal et à supplanter l'usage de l'auxiliaire être qui devient réservé à l'expression d'un état ou d'un résultat. Il se peut que cette tendance de la langue populaire à généraliser l'utilisation de l'auxiliaire avoir soit due aussi au fait noté plus haut, que la majorité des verbes au passé composé et au plus-que-parfait, se conjugue avec avoir. Quoi qu'il en soit au niveau de la langue populaire on peut donc parler d'une

simplification (ou régularisation⁽⁴⁾ du système). Etant donné les différences notées entre l'usage du français standard formel et celui des variétés de français populaire (européennes ou canadiennes) pour ce qui est de l'usage des auxiliaires être et avoir, il nous a paru intéressant de voir dans quelle mesure nos élèves avaient maîtrisé les règles du français formel. Pour ce faire nous avons décidé d'examiner un échantillon de leur français écrit.

Méthode

L'examen de l'usage écrit des élèves se fera principalement en référence à deux normes: le franco-ontarien écrit formel et le franco-ontarien parlé semi-formel. Une telle comparaison va nous permettre d'analyser et d'expliquer les différences ou similarités qui existent entre l'usage écrit des élèves et l'usage qui caractérise les deux normes mentionnées plus haut.

Les données qui portent sur l'usage écrit des élèves ont été recueillies dans 112 narrations rédigées par des élèves de 9^e année d'une école de la langue française située dans la banlieue de Sudbury⁽⁵⁾.

Ces rédactions ont été faites dans le cadre d'une évaluation de la compétence linguistique des élèves de 9^{ème} année, pour le projet F₁A₂ (Lamérand & Ross 1974). Les narrations portaient sur le contenu d'un film que les élèves avaient vu en classe. Il n'a pas été recueilli de données sur

l'appartenance socio-économique des élèves. Toutefois étant donné le fait qu'un nombre considérable des pères des élèves sont employés comme ouvrier dans les mines de la région, il est probable que la classe ouvrière a été très largement représentée dans l'échantillon.

Les données portant sur le franco-ontarien écrit formel ont été recueillies dans quatre numéros du quotidien franco-ontarien, Le Droit⁽⁶⁾. Les données concernant le franco-ontarien parlé proviennent de 27 entrevues semi-dirigées effectuées dans le cadre de l'enquête sociolinguistique de Sudbury et Welland (Mugeon 1976), auprès d'élèves de 9e et 12e année. Neuf de ces élèves avaient des parents qui appartenaient à la catégorie des professionnels, huit avaient des parents qui appartenaient à la classe moyenne (secrétaires, employés de bureau, techniciens etc). Les parents des dix autres élèves appartenaient à la classe des ouvriers (manoeuvres ou ouvriers spécialisés).

Toutes les données mentionnées plus haut ont été analysées de la façon suivante: nous avons compté toutes les occurrences de passé composé et de plus-que-parfait à la forme active (renvoyant à un événement ou un procès cf. p.2), puis nous avons compté le nombre de cas où les auxiliaires avoir ou être étaient ou n'étaient pas utilisés selon les normes du français standard (cf. p.1 et 2).

Résultats:

Nous allons commencer par présenter les résultats de l'analyse de l'usage des auxiliaires dans le français écrit du journal "Le Droit".

Tableau (1)

Tableau (1) Usage des auxiliaires avoir et être au passé composé et au plus-que-parfait dans le journal quotidien, "Le Droit".

Nombres et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire avoir.			Nombres et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire être.	
Verbes transitifs	250	100%	0	0%
Verbes pronominaux	0	0%	32	100%
Verbes intransitifs de mouvement et d'état.	0	0%	39	100%

Comme on peut le voir, les résultats de notre analyse indiquent que l'usage écrit du journal " Le Droit " est conforme à la norme du français standard écrit en ce qui concerne l'usage des auxiliaires être et avoir au passé composé et au plus-que-parfait. Ceci peut être considéré comme une indication

que d'une façon générale, la norme du franco-ontarien écrit formel ne diffère pas sensiblement de celle du français standard pour ce qui est de l'usage des auxiliaires. Examinons maintenant si l'usage écrit des élèves correspond à la norme du "Journal Le Droit".

Tableau 2

Tableau (2) Usage des auxiliaires avoir et être au passé composé et au plus-que-parfait dans l'écrit des élèves.

Nombre et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire être.			Nombres et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire être.	
Verbes transitifs	238	97%	5	3%
Verbes pronominaux	3	7%	41	93%
Verbes intransitifs de mouvement ou d'état.	47	75%	16	25%

Le nombre total d'occurrences de passé composé et de plus-que-parfait (360) peut paraître bas, compte tenu du fait que nous avons un total de 112 rédactions. Ceci est en partie dû au fait qu'on a demandé à la moitié seulement des élèves de rédiger leur narration au passé. L'autre moitié n'a pas reçu d'instructions spéciales à ce sujet.

Ceci dit, les résultats du Tableau (2) nous indiquent que les élèves ont peu de problèmes avec les verbes transitifs, puisqu'ils les ont conjugués dans leur quasi-totalité avec avoir. Trois des cinq cas d'utilisation de l'auxiliaire être avec un verbe transitif proviennent de la même narration (idiosyncratisme). D'autre part, le pourcentage très bas d'utilisation de l'auxiliaire être indique que ces erreurs appartiennent probablement au domaine de la performance (Brown 1973, Corder 1971). Pour ce qui est des verbes pronominaux les élèves semblent avoir dans l'ensemble acquis les règles du français formel écrit puisque ces verbes sont conjugués en majorité avec être. Les trois cas d'utilisation de l'auxiliaire avoir portent sur les verbes suivant: se remplir, se sauver et se faire. Nous avons noté aussi plusieurs cas où, à la place du verbe s'arrêter, les élèves ont utilisé le verbe arrêter conformément à l'usage du franco-canadien familier. Le verbe arrêter (dans le sens de s'arrêter) a été conjugué avec avoir. La présence de cette variante familière dans l'usage écrit de nos élèves est un exemple parmi d'autres (cf. plus bas) des anomalies stylistiques que nous avons trouvées dans l'écrit de nos élèves.

Pour ce qui est des verbes intransitifs de mouvement ou d'état nous pouvons par contre observer une nette tendance à la régularisation du passé composé et du plus-que-parfait au moyen de l'auxiliaire avoir contrairement à la norme du français écrit (cf. plus haut page 5). Comme nous avons recueilli un nombre assez grand d'occurrences de passé composé ou plus-que-parfait avec les verbes de mouvement ou d'état. Nous avons pensé qu'il serait intéressant (à l'instar de Thibault et Sankoff (1976)) de voir si les pour-

centages de régularisation avec avoir variaient d'un verbe à l'autre. Ainsi pour 14 verbes intransitifs de mouvement ou d'état conjugués avec être en standard nous avons calculé des pourcentages de "régularisation" avec avoir afin de voir si certains de ces verbes étaient plus affectés par ce phénomène que d'autres. (cf. Tableau (3) page 9).

Quatre seulement des verbes qui figurent au tableau (3) ont été utilisés de façon suffisamment fréquente pour que, d'un point de vue statistique, on puisse considérer les pourcentages de régularisation avec avoir comme non-aléatoires. Il s'agit des verbes: sortir, tomber, partir, et retourner. Voici quelques exemples de conjugaison avec avoir: Deux hommes avaient sorti d'un océan; ils ont dit qu'elle attendre pour eux mais elle a parti; il continue à marcher et a tombé dans un trou d'eau. Comme on peut le voir ces quatre verbes sont différemment affectés par les processus de régularisation puisqu'il y a près de 40% d'écart entre le taux le plus élevé (rentrer) et le taux le plus bas (partir). Nous allons (par la suite) observer un phénomène similaire au niveau du français écrit. Notons finalement que si le verbe aller a été dans chaque cas conjugué avec être, les élèves lui ont préféré la construction avoir été (ex. j'ai été à Sudbury) forme qui à notre avis aurait plutôt sa place en français parlé familier qu'en français écrit.

En conclusion, rappelons que nous avons constaté une utilisation massive de l'auxiliaire avoir avec les verbes intransitifs (moins il est vrai avec les pronominaux) dans un contexte où on s'attendrait à trouver un

ETRE Nombre de cas AVOIR

8 6 4 2 2 4 6 8 10 12 14 16 18

% de régularisation avec avoir

100	arriver
100	départir (7)
100	répartir
100	monter
100	rentrer
90	tomber
88	sortir
66	partir
50	entrer
40	retourner
0	aller
0	venir
0	rester (8)
0	mourir

Tableau (3) Pourcentages et nombres de cas de régularisation au moyen de l'auxiliaire avoir pour 14 verbes intransitifs (français écrit)

usage proche du français formel écrit, on peut supposer que les élèves de 9^{ème} année n'ont donc pas acquis entièrement les règles d'usage des auxiliaires du français formel. Ceci nous amène à recommander aux enseignants de l'école où nous avons recueilli nos données, de sensibiliser leurs élèves à l'existence des niveaux de langage. Plus précisément, nous leur suggérons de montrer aux élèves, qu'à des niveaux de langage différents (langue écrite, langue parlée, langue familière etc) correspondent des règles d'usage des temps composés différentes (cf. aussi les résultats qui vont suivre). D'autre part, on pourrait, à notre avis, également indiquer aux élèves que la non-conformité à ces règles d'usage peut être plus ou moins lourde de conséquences au niveau de l'intégration socio-économique de l'individu.

Il nous reste maintenant à voir si dans le français parlé par des jeunes Franco-ontariens de Welland et Sudbury on trouve également une tendance à la régularisation du passé composé et du plus-que-parfait au moyen de avoir.

Tableau (4) Usage des auxiliaires avoir et être au passé composé et au plus-que-parfait dans le français parlé de jeunes Franco-ontariens.

Nombres et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire avoir.					Nombres et pourcentages d'occurrences de l'auxiliaire être.		
Verbes transitifs	9e	217	99.5	99.2%	1	0.5	0.8%
	12e	418	98.8		5	1.2%	
Verbes pronominaux	9e	8	50%	37%	8	50	63%
	12e	7	24%		22	76	
Verbes intransitifs de mouvement ou d'état	9e	18	26%	29%	49	74%	71%
	12e	23	32%		50	68%	

Une comparaison des tableaux (4) et (3) nous indique que comme en français écrit les jeunes Franco-ontariens conjuguent les verbes transitifs dans leur quasi-totalité avec l'auxiliaire avoir. Pour ce qui est des verbes pronominaux on peut noter que la tendance à la régularisation au moyen de l'auxiliaire avoir que nous avons notée pour l'écrit se retrouve aussi au niveau du français parlé des jeunes.

On peut observer une tendance similaire pour ce qui est de la régularisation du passé composé et du plus-que-parfait des verbes intransitifs de mouvement ou d'état. Comme par la suite nous allons nous concentrer sur les verbes intransitifs, nous donnons maintenant quelques exemples illustrant l'usage d'avoir avec des verbes pronominaux: j'm'ai acheté un ballon panier; on s'avait bâti une nouvelle maison; j'm'ai expliqué. L'exemple illustrant l'utilisation de avoir à la 3ème personne du plus-que-parfait est particulièrement intéressant, parce que inattendu. En effet avait est une forme qui, de part sa saillance (deux syllabes), est plus susceptible d'être évitée (par auto-correction) qu'une forme non saillante comme ai(t) qui se confond du reste avec es(t) sur le plan phonétique. A ce sujet il est possible (mais assez difficile à prouver⁽⁹⁾) que certaines des formes du type que nous avons transcrites "j'm'ai" soient associées (conjugaison analogique: j'est, tu es, il est) avec le verbe être chez certains locuteurs.

Etant donné que nous avons affaire à deux échantillons différents (des élèves de 9e année de la banlieue de Sudbury comparés avec des élèves de 9ème et de 12ème années des villes de Welland et Sudbury) il nous a semblé prudent de nous abstenir de commenter les différences que l'on peut constater, notamment entre les pourcentages de régularisation des verbes intransitifs de l'écrit et de l'oral. Tout au plus on peut supposer que le pourcentage assez élevé de régularisation avec avoir (pour les verbes intransitifs), trouvé dans l'écrit des élèves (cf. tableau 2) est peut être du à ce que les enfants issus d'un milieu ouvrier sont probablement très largement représentés dans l'échantillon⁽¹⁰⁾. Ceci dit, d'une façon générale, dans

le français parlé de nos jeunes Franco-ontariens, la conjugaison du passé-composé et du plus-que-parfait montre aussi une tendance à la régularisation au moyen de avoir. Si l'on admet que le français parlé des élèves de Welland et Sudbury est similaire à celui des élèves de la banlieue de Sudbury, on peut supposer que ces derniers élèves ont, dans une certaine mesure, transféré les "règles" de leur usage parlé dans leur usage écrit. Comme nous l'avons noté plus haut un tel transfert indique peut-être que les élèves sont peu conscients du fait que la conjugaison des verbes pronominaux et intransitifs de mouvement et d'état avec avoir appartient avant tout aux variétés de français familier⁽¹¹⁾. Ce manque de conscience est peut être dû au fait que les jeunes Franco-ontariens de notre étude (et peut être dans une grande mesure les Franco-ontariens en général) ont été et sont assez peu en contact (exception faite du domaine scolaire) avec des variétés de français formel⁽¹²⁾.

Examinons maintenant plus en détail l'utilisation d'avoir ou être pour chacun des verbes de mouvement ou d'état trouvés dans notre échantillon de français parlé. (cf. tableau (5) page 14).

Six des verbes qui figurent au tableau 5 ont été utilisés de façon assez fréquente pour que l'on puisse considérer les pourcentages d'utilisation d'avoir comme non-aléatoires. Il s'agit des verbes arriver, tomber, sortir, (re)partir, aller et venir. Voici quelques exemples d'utilisation de l'auxiliaire avoir: j'ai tombé à l'eau; il avait sorti de la classe; elle

ETRE

106

AVOIR

Nombre de cas

14 12 10 8 6 4 2 2 4 6 8 10 12 14

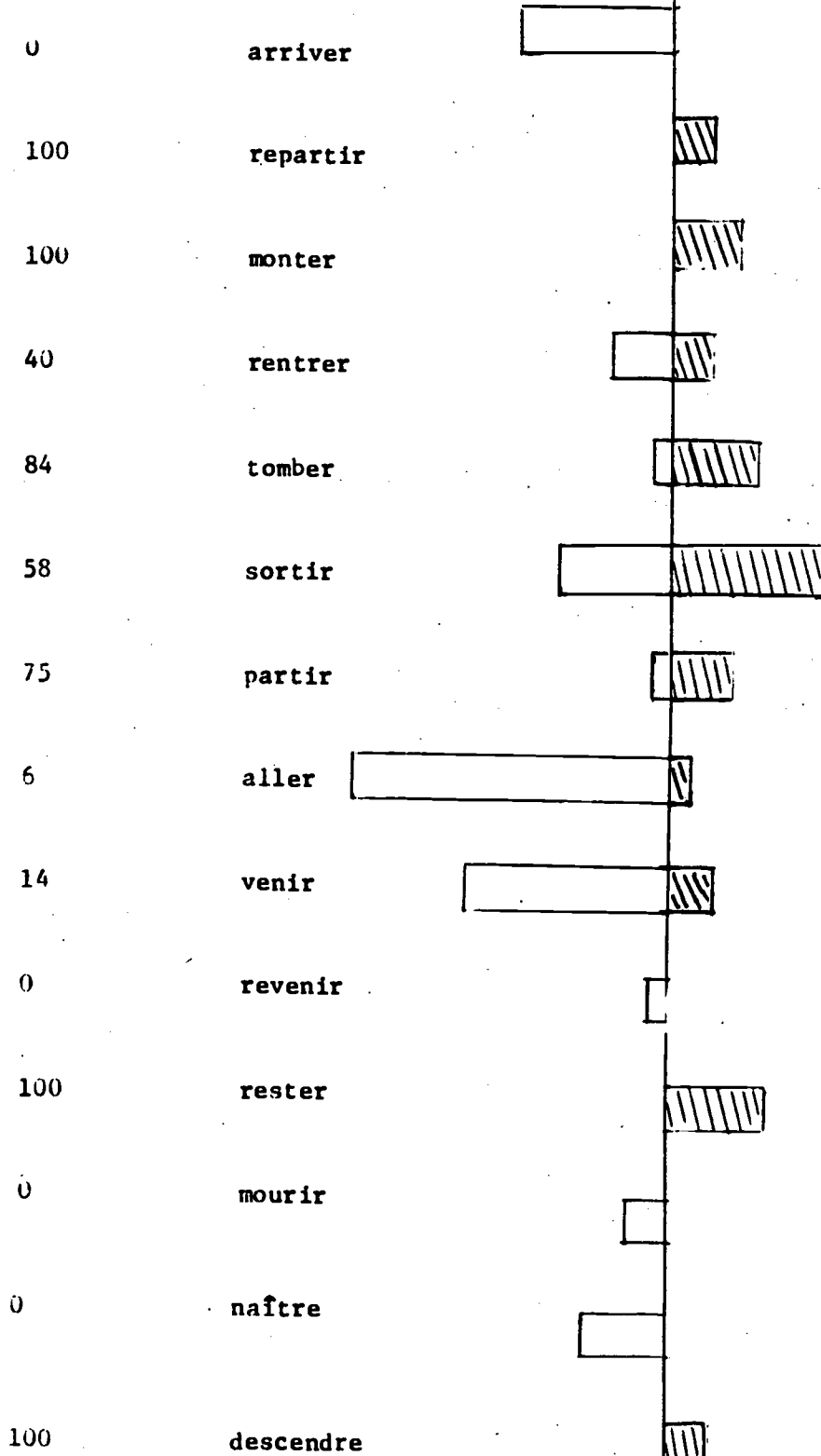
% de régularisation
avec avoir

Tableau (5) Pourcentages et nombres de cas de régularisation au moyen de l'auxiliaire AVOIR pour 14 verbes intransitifs (français parlé).

a reparti à courir; y ont allé la voir etc. Nous rappelons que dans le français écrit des jeunes Franco-ontariens les trois verbes tomber, sortir partir avaient eux aussi été utilisés assez fréquemment. Il est intéressant de voir que pour ces trois verbes les pourcentages de régularisation avec avoir sont assez similaires pour l'écrit comme pour l'oral. On notera aussi qu'à la fois en langue parlée et en langue écrite le verbe aller, est conjugué avec être, mais comme en écrit les élèves ont aussi utilisé fréquemment les formes de type avoir été comme un substitut à être allé. On notera aussi que les deux verbes arriver et venir (peu fréquents en écrit) ne semblent pas être affecté par la régularisation avec avoir. Il nous a paru intéressant de comparer nos résultats avec ceux de Thibault et Sankoff (1976) qui portent sur le français parlé d'un échantillon de francophones de Montréal. Voici les pourcentages de régularisation avec avoir que ces auteurs ont trouvés pour les verbes étudiés ici: tomber (71%) sortir (58%) partir (48%) arriver (29%) et venir (3%). Comme on peut le voir il y a une correspondance certaine entre ces résultats et ceux du tableau (5). Ceci semble indiquer que le parler de nos jeunes élèves ressemble fort à celui des Montréalais francophones tout au moins en ce qui concerne l'utilisation des auxiliaires avec les verbes de mouvement ou d'état au passé composé et au plus-que-parfait. Dans la deuxième partie de notre étude nous verrons par contre que sous d'autres aspects les dialectes franco-ontariens et franco-québécois divergent (cf. note N^o1).

Conclusion

La comparaison des données portant sur le franco-ontarien écrit formel, le français écrit des 9e années, le français parlé des jeunes Franco-ontariens et celui des Montréalais nous a permis de constater plusieurs choses. Les élèves de 9e année n'ont pas acquis les règles d'utilisation des auxiliaires être et avoir du français formel écrit et semblent avoir, plus ou moins consciemment, transféré dans leur écrit les règles d'usage des auxiliaires du français parlé. Cette hypothèse nous paraît justifiée dans la mesure ou nous avons constaté que: (a) en français écrit comme en français parlé la régularisation du passé composé et du plus-que-parfait affecte nettement moins les verbes pronominaux que le verbe de mouvement ou d'état (b) à l'intérieur de cette dernière catégorie en écrit comme en oral certains verbes ont tendance, dans des proportions similaires, à être régularisés avec avoir (sortir, partir tomber etc) et d'autres à ne pas l'être (aider, venir etc). Finalement nous avons aussi constaté que pour ce qui est du passé composé et du plus-que-parfait les usages écrits et parlés des jeunes Franco-ontariens ne diffèrent pas fondamentalement du français parlé des Franco-montréalais.

Notes

- (1) Nous tenons à remercier G. Dumas, M.N. Maillard, Y. Moss, P. Tracy et R. Ullmann pour les commentaires critiques qui nous ont permis d'améliorer le présent article.
- (2) Afin de ne pas surcharger cette étude nous avons décidé de la diviser en deux parties. La deuxième partie portera sur l'utilisation de la préposition "pour", plus précisément sur l'usage d'un certain nombre d'expressions du type: regarder pour + N, chercher pour + N qui sont peut être dues à l'influence d'expressions anglaises équivalentes (look for). Par là même nous aborderons, ce qui constitue un des aspects distinctifs des dialectes franco-ontariens, à savoir l'interférence plus ou moins importante de l'anglais dans le français. Ce phénomène est probablement lié au fait que la très grande majorité des Franco-ontariens sont hautement bilingues.
- (3) Frei et Guiraud se sont limités à quelques observations sur la surutilisation de l'auxiliaire avoir, dans les variétés de français populaire d'Europe. Thibault et Sankoff ont fait une étude systématique de l'utilisation des auxiliaires avoir et être dans le français parlé d'un échantillon de francophones de Montréal.
- (4) Une telle tendance à la simplification de la conjugaison du passé composé au moyen de l'auxiliaire avoir a été observé aussi chez des sujets apprenant le français comme une langue seconde (Tarone, Cohen, Dumas 1976). La simplification par analogie semblerait donc être une stratégie de communication commune aux locuteurs des variétés populaires et à ceux qui apprennent une seconde langue. Dans le cas particulier des locuteurs franco-ontariens (hautement bilingues pour la plupart) il se peut que l'anglais (dont le "perfect" et "pluperfect" sont conjugués avec "have" uniquement) a contribué à renforcer la tendance à la régularisation du passé composé et du plus-que-parfait avec avoir.
- (5) Dans cette école tout l'enseignement se fait en français hormis les cours d'anglais. Toutefois il faut signaler que les élèves franco-ontariens de cette localité apprennent aussi l'anglais en dehors de l'école, notamment par le biais des contacts avec le groupe anglophone (36% de la population locale, recensement national de 1971) et des média qui sont en majorité de langue anglaise. Il en résulte qu'au niveau de la 9^{ème} année les élèves ont (par rapport aux anglophones unilingues) une compétence satisfaisante en anglais parlé.
- (6) Il n'y a qu'un seul quotidien de langue française en Ontario. Nous n'avons donc pas eu de problèmes de sélection.
- (7) Ce verbe a été utilisé dans le sens de partir, peut-être sur le modèle de l'anglais to depart.

- (8) Le verbe rester dans le sens d'habiter (canadianisme) a été normalement conjugué avec avoir. Cet usage n'a pas été compté ici.
- (9) Dans l'écrit des élèves nous avons des exemples du type: "j'm'és faite quelque chose". Notre hypothèse n'est donc pas dénuée de fondement.
- (10) A ce sujet il faut mentionner que Thibault et Sankoff (1976) ont trouvé que les sujets qui appartenaient à la classe ouvrière avaient des taux de régularisation avec avoir nettement supérieurs à ceux des sujets de la classe des professionnels.
- (11) Un test de perception (degré de conscience) des connotations de ces variantes pourrait apporter une réponse à cette hypothèse.
- (12) Pour ce qui est des média de langue française trouvés dans notre échantillon de français parlé, par exemple on pouvait jusqu'à récemment constater une carence quasi-totale dans la province de l'Ontario. Aujourd'hui encore, à Welland, on ne peut recevoir la chaîne de télévision française sans le "câble". Le quotidien "Le Droit" n'est pas encore vendu dans toutes les localités francophones. D'autre part nous avons constaté dans une étude précédente (Mougeon & Hébrard 1975) que les jeunes Franco-ontariens montraient peu d'intérêt pour les média de langue française qui sont actuellement disponibles. Notons finalement qu'un étranger de passage à Welland ou à Sudbury aurait grand peine à réaliser qu'il y a dans ces villes deux communautés francophones importantes, étant donné la rareté, des enseignes, affiches publicitaires et autres, panneaux, journaux, livres etc écrits en français.

Références

- Brown, 1973. A first language. Havard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Corder, P. 1971. Idiosyncratic dialects and error analysis. I.R.A.L., Vol. IX N°2.
- Frei, H. 1971. La grammaire des fautes. Slatkiné Reprints, Genève.
- Guiraud, P. 1973. Le français populaire. Presses Universitaires de France, Paris.
- Grévisse, M. 1969. Le bon usage. Duculot, Gembloux, Belgique.
- Lamérand, R. & Ross, Y. 1974. Projet F₁A₂: rapport intérimaire. Polycopié, Section Franco-ontarienne, OISE.
- Mougeon, R. et Hébrard P. 1975. Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario. Travaux de Recherches sur le Bilinguisme. N°5.
- Mougeon, R. 1976. Compte-rendu périodique des enquêtes sociolinguistiques auprès des minorités francophones de Welland et Sudbury. Publication informelle de la Section Franco-ontarienne, OISE. (This progress report is available in English).
- Tarone, E., Cohen, A. & Dumas, G., 1976. A closer look at some interlanguage terminology: a framework for communication strategies. Travaux de Recherches sur le Bilinguisme, N°9.
- Thibault, P. et Sankoff, G. 1976. L'alternance entre les auxiliaires avoir et être dans le français parlé à Montréal. Polycopié. Département d'Anthropologie, Université de Montréal.